



## CAPD du 25 JUIN 2018 - DECLARATION LIMINAIRE DU SNUipp-FSU 26

Monsieur l'inspecteur d'académie,  
Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Cette CAPD devrait traiter de la phase d'ajustement (environ 250 collègues), du passage à la HC (200 collègues promouvables), des congés de formation professionnelle (15 collègues), des ineat/exeat (89 collègues), des refus et replis de temps partiels (46 collègues), des appels à candidatures diverses (une quinzaine de collègues) ... Ambitieux ou irréaliste ?

Pour le SNUipp-FSU 26, cela semble irréaliste malgré les efforts faits par les services de la DSDEN sur la communication des documents préparatoires à cette instance.

### Paritarisme

Lors d'un groupe de travail réuni le 25 mai dans le cadre du chantier « Dialogue social » de la concertation Action Publique 2022, le gouvernement a présenté aux organisations syndicales son projet portant sur l'évolution des instances dans lesquelles siègent les représentants des personnels (CAP, CCP). Sous couvert de simplification d'un fonctionnement jugé trop lourd, le projet recouvre en fait une véritable remise en cause du paritarisme et du rôle des représentants des personnels.

L'une des pistes envisagées porte sur la suppression de toute compétence des CAP en termes de mobilité, de mutation et de changement de position statutaire (détachement, disponibilité, intégration/réintégration, démission). Autre élément du projet, la CAP ne serait plus consultée sur l'établissement des listes d'aptitude et des tableaux d'avancement annuels nominatifs, mais sur les seuls critères collectifs d'inscription sur la liste ou le tableau.

Les représentants en CAP seraient simplement destinataires des listes des opérations réalisées et des agents retenus. Toutes les mesures individuelles favorables (titularisation, acceptation de la démission) échapperaient à la compétence de la CAP qui se transformerait en une instance de recours pour les décisions défavorables aux agents.

Le projet gouvernemental représenterait un bouleversement complet du fonctionnement actuel de la Fonction publique ouvrant la porte à l'arbitraire et à l'opacité en matière de gestion des personnels. Dans l'éducation nationale et dans le premier degré notamment, les élus du personnel font un important travail de vérification des données individuelles, des barèmes utilisés pour le mouvement, les promotions, faisant corriger de nombreuses erreurs et injustices pour chaque opération. Ils sont par ailleurs des experts des règles en vigueur, connaissent très bien la réalité du terrain, les cas individuels et sont un support précieux pour permettre à l'administration de prendre des décisions équitables et respectueuses des personnels. D'autre part leur présence et leur action dans les CAP leur permettent de rendre compte du fonctionnement de ces instances et d'y faire valoir la transparence et l'équité qui sont pour le SNUipp-FSU des valeurs fondamentales.

Face à un projet qui va jusqu'à évoquer la « suppression éventuelle du paritarisme, à l'exception des questions disciplinaires » et qui constitue une attaque frontale contre les droits des fonctionnaires, le SNUipp-FSU affirme sa totale opposition et demande au gouvernement de renoncer au texte proposé.

### Hors classe

Depuis la parution de la circulaire du 20 février 2018 sur la HC, le SNUipp-FSU 26 faisait remonter au niveau national que cela n'allait pas fonctionner. Pourquoi le gouvernement attendait-il ? C'était évidemment voulu. Créer la dissension entre les personnels est une stratégie. Désorganiser les services en est une autre. Empêcher les fonctionnaires de faire leur travail encore une. Le SNUipp-FSU 26 se doit de défendre ses

mandats et refuse de trimer sur des questions insolubles et de participer à des comités sans aucun pouvoir d'action.

Pour revenir à la hors classe, le SNUipp-FSU porte un accès à la hors classe pour toutes et tous les professeurs d'école.

C'était la promesse inscrite à l'agenda ministériel suite à la déclinaison Éducation nationale du protocole d'accord PPCR mis en place par le précédent gouvernement : garantie d'un accès pour toutes et tous à ce grade en tenant compte de l'ancienneté, engagement de l'augmentation du ratio pour atteindre 7% en 2020, prise en compte des inégalités hommes/femmes.

Dans notre département, un grand nombre de collègues est concerné par cet éventuel passage à la hors classe. Le calendrier indiqué par le BO n'est pas tenu puisque le ministère n'a pas communiqué le ratio promu.es/promouvables.

Lors du groupe de travail sur ce dossier avant la CAPD, le SNUipp-FSU 26 a porté les éléments suivants :

- Que la liste des promus soit recalculée après correction des barèmes erronés
- Que conformément au principe de déroulement de carrière sur 2 grades, les retraitsables soient promu.es prioritairement
- Que l'AGS soit le premier départage en cas d'égalité de barème et pas seulement celle dans le corps des PE qui défavorise ainsi les anciens intitués/trices
- Que l'ensemble des avis soit réévalué
- Que les avis ne soient plus définitifs pour les prochaines campagnes de promotions
- Que le barème et les éléments discriminants soient simples et compréhensibles par tous.

Le SNUipp-FSU 26 souhaite donc que ce point ne figure pas à l'ordre du jour de cette CAPD et fasse l'objet d'une CAPD ultérieure après prise en compte des points ci-dessus.

### Ajustements

Le SNUipp-FSU 26 pense toujours que le recours à une deuxième phase informatisée pour les ajustements du mouvement avec nouvelle saisie de vœux éviterait aux services un colossal travail manuel soumis à des demandes de recours et à un sentiment d'iniquité.

Quand l'utilisation d'un algorithme semble acceptée par tous pour le traitement de la phase principale du mouvement concernant 900 collègues, il paraît aujourd'hui évident qu'une seconde phase informatisée doit être mise en place pour les 247 collègues restés sans affectation. Ces collègues doivent pouvoir prendre connaissance des postes libres et y postuler selon un barème élaboré collectivement avec les représentants des personnels dans la transparence et l'équité voulu par tous.

Merci pour votre attention.